

Master en sciences de l'ingénieur industriel - biochimie

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE MB511 Anglais			
Code	TEFB2M11	Caractère	Optionnel
Bloc	2M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sara COOPER (sara.cooper@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE "Anglais" de Master 2 est menée notamment en groupes restreints, afin d'amener les étudiants à peaufiner la communication et la compréhension de la langue en général, sur des sujets divers. Ce faisant, les quatre compétences langagières seront entraînées. Des projets multidisciplinaires entre le cours d'anglais et des cours de matière seront réalisés. De plus, des activités de cours viseront la préparation au TOEIC listening and reading, organisé en fin de module. Selon le type d'activité, le travail se fera en présentiel ou en ligne.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 6 **Communiquer face à un public de spécialistes ou de non-spécialistes, dans des contextes nationaux et internationaux**

- 6.1 Maîtriser les méthodes et les moyens de communication en les adaptant aux contextes et aux publics
- 6.2 Communiquer dans une ou plusieurs langues étrangères
- 6.4 Intégrer les réalités culturelles dans un contexte national et international

Acquis d'apprentissage visés

Les thèmes abordés sujets seront aussi bien généraux et professionnels qu'à orientation scientifique et technique. L'étudiant devra être capable de :

- **à l'oral** : pour des interventions préparées, exprimer toutes ses idées sans problèmes, avec peu d'hésitations, un vocabulaire varié et presque toujours adéquat, peu de fautes de grammaire et de syntaxe de base et une bonne prononciation, intonation et communication (attitude, gestuelle, conception et exploitation de supports). La performance orale révélera la capacité à se préparer de façon appropriée. Quant aux interventions spontanées, la communication doit se faire efficacement, avec une certaine indulgence par rapport aux exigences énoncées ci-dessus.
- **à l'écrit** : employer le vocabulaire spécifique, une grammaire et une syntaxe presque toujours correctes (en évitant les erreurs de grammaire de base), ainsi que comprendre et exploiter des documents à connotation générale, technologique et professionnelle. La production écrite révélera la capacité à utiliser les outils utiles et pertinents auxquels une sensibilisation a été faite durant le cours.
- **à la lecture et à l'audition** : B1+, soit 750/990 au TOEIC listening and reading test.
- Quant au niveau de langue de manière générale, l'étudiant devra démontrer, tant du point de vue du vocabulaire que des structures grammaticales et syntaxiques, un niveau plus pertinent dans les domaines professionnel et technique abordés.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEFB2M11A Laboratoire d'anglais

20 h / 3 C

(opt.)

Contenu

Présentation des stratégies pour le TOEIC listening and reading
Vocabulaire relatif à la vie professionnelle et au domaine technique
Tables de conversation
Documentation, exploitation de vidéos et de textes en anglais
Travail des compétences liées à la communication en général
Réalisation de supports soutenant la communication
Exploitation de sujets techniques en anglais
Gestion des tâches et des échéances, régularité dans le travail

Démarches d'apprentissage

Lecture d'articles et visionnage de vidéos
Tables de conversation
Présentation de projet
Travail en autonomie et en groupe
Accompagnement dans la préparation à la certification extérieure TOEIC
Jeux (si les conditions sanitaires le permettent)

Dispositifs d'aide à la réussite

Echéances claires avec tâches intermédiaires pour une progression harmonieuse dans le cours et dans les projets
Supervision régulière de l'évolution de l'étudiant grâce aux interactions en direct, à des retours réguliers sur les prestations
Tests et quiz en ligne sur la matière, que l'étudiant peut refaire à volonté
Conseils et exercices supplémentaires pour les étudiants en difficulté
Disponibilité en présentiel ou en ligne (par email et Team)

Sources et références

Lecomte Stéphane et Scotto Sébastien, TOEIC word power, le vocabulaire au TOEIC avec exercices et corrigés, Editions Ophrys, Paris, 2010.
Lecomte Stéphane et Scotto Sébastien, Grammaire TOEIC et TOEFL avec exercices et corrigés, Editions Ophrys, Paris, 2008.
Wallangues
Articles et vidéos divers pour soutenir la discussion
Ressources mises à disposition sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diverses ressources centralisées sur la plateforme ConnectED :

- Instructions
- Séquences d'apprentissage créées en ligne
- Tableau d'organisation (Trello)
- Articles de presse et vidéos à caractère scientifique et général
- Activités d'apprentissage sur Wallangues
- Vidéos et articles sélectionnés aussi bien par les étudiants que par l'enseignante

Teams

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Evaluation continue (30%) (non récupérable au Q3)
Le calcul de l'évaluation continue se fera comme suit : (coefficient de travail journalier et participation, compris entre 0 et 1) * (note donnée pour la qualité du travail fourni). Le travail journalier consistera en une variété de tâches et activités à réaliser régulièrement et à poster sur la plateforme ConnectED ou le blog. L'évaluation continue consistera en la prise en compte d'une sélection de ce travail journalier. Celui-ci étant essentiel dans la progression de l'étudiant, en deçà de 75% de réalisation de ces tâches et activités sélectionnées, le coefficient de présence et participation sera automatiquement de zéro. Non rattrapable.
- TOEIC (40%) (voir "examen écrit" dans le tableau ci-dessous)
La présentation du test TOEIC (listening and reading) est obligatoire et sera considéré comme l'examen écrit du Q2. Le score TOEIC (listening and reading) doit être de 750/990 minimum (avec conversion selon la grille disponible sur ConnectED). En cas de résultat inférieur, un examen équivalent devra être présenté au Q3. Dans le cas où les conditions sanitaires ne permettraient pas l'organisation du TOEIC listening and reading en présentiel, une épreuve équivalente en distanciel ou le TOEIC speaking and writing sera organisé.
- Projet (30%) (récupérable selon des modalités spécifiques au Q3) - en présentiel ou en distanciel selon les conditions sanitaires.

Toutes les parties de l'évaluation sont obligatoires. Une note d'exclusion pourra être appliquée au cours dans le cas où cette condition ne serait pas remplie.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	30	Evc	30
Période d'évaluation			Prj + Exe	70	Prj + Exe	70

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

La langue de communication est l'anglais. L'enseignant est néanmoins disponible pour des éclaircissements en français si besoin. La langue d'évaluation est l'anglais.

L'étudiant ayant échoué l'activité d'apprentissage "anglais" de master 2 lors d'une année antérieure représentera la matière et les projets de l'année en cours. La pondération sera celle de l'année en cours.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).